



Comptabilité Associative



Programme et contenu de la formation:

Maîtriser les bases de la comptabilité et de la gestion associative pour assurer la conformité des comptes sociaux et appliquer les nouvelles normes comptables en vigueur à partir du 1er janvier 2025.



A la fin de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre les généralités de la gestion associative et intégrer les concepts de base de la comptabilité.
- mettre en œuvre les évolutions du Plan Comptable Général 2025 et respecter les nouvelles obligations réglementaires applicables dès le 1er janvier 2025.
- Adapter la gestion comptable et financière de l'association pour répondre aux exigences de la réforme et garantir la transparence des comptes.



Quand ? & Où ?

- 24 juin à Périgueux



Accessibilité

Parce que l'apprentissage ne connaît pas de limites, nous mettons en place tous les aménagements nécessaires pour accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions.

Informations

Publics concernés :

- bénévoles
- salariés

Les prérequis :

Aucun prérequis est nécessaire pour participer à la formation

Tarifs :

- 80 € / personne pour les structures non-employeuses
- 100 % prise en charge pour les structures employeuses



Prise en charge OPCO possible



Durée :
7H00 de 9H00 à 17H00



Informations et inscriptions

**Demande de devis et
programme pour vos demandes
de prise en charge OPCO**



 06.44.99.97.84

 melanie@optim-asso.fr

 www.optim-asso.fr